



Journées Mondiales
Zones Humides 2016

La Brie et les vallées des deux Morin



Crécy-la-Chapelle
Salle Altmann

30 janvier 2016



Association R.E.N.A.R.D.

Le bois briard 3 rue des aulnes 77680 Roissy-en-Brie
01 60 28 03 04 / association-renard@orange.fr
<http://www.renard-nature-environnement.fr/>

Les Journées Mondiales Zones Humides

- * Journées Mondiales Zones Humides
 - « *Les zones humides pour notre avenir : Mode de vie durable* ».
- * RAMSAR : convention internationale adoptée le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides.
 - Ratifiée en France en 1986



Qu'est ce qu'une zone humide ?

* Article L211-1 du code de l'environnement :

« On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année »

Un constat alarmant

- * Entre 1960 et 1990, 50 % des zones humides ont disparu en France.
- * Au niveau local, constat également de disparition des zones humides

Un constat alarmant

Fermeture des milieux



Pourquoi préserver les zones humides ?

- * Nombreuses fonctions (services écosystémiques) :
 - * Régulation des crues
 - * Épuration naturelle des eaux
 - * Loisirs et bien-être, culturel
 - * Alimentation (agriculture, ...)
 - * Préservation des nappes phréatiques
 - * Alimentation en eau potable
 - * Habitat naturel riche en biodiversité

Que trouve-t-on dans les zones humides ?

- * Histoire pittoresque, topographique et archéologique de Crécy-en-Brie par le Docteur Th. ROBILLARD, 1852

« Le canton de Crécy ne contient plus de ces plaines marécageuses, de ces cloaques pleins de reptiles vénémeux et de détritrus putrides »

Des exemples de la faune des zones humides



Quelques
amphibiens

La faune des zones humides

* Et d'autres espèces dont aucune n'est dangereuse.



Couleuvre à collier



Branchiopode



Libellule



Ecrevisse américaine

La flore des zones humides



Utriculaire



Carex elata



Glycérie flottante



Oenanthe
aquatique



Iris faux-acore

Lycopo d'Europe



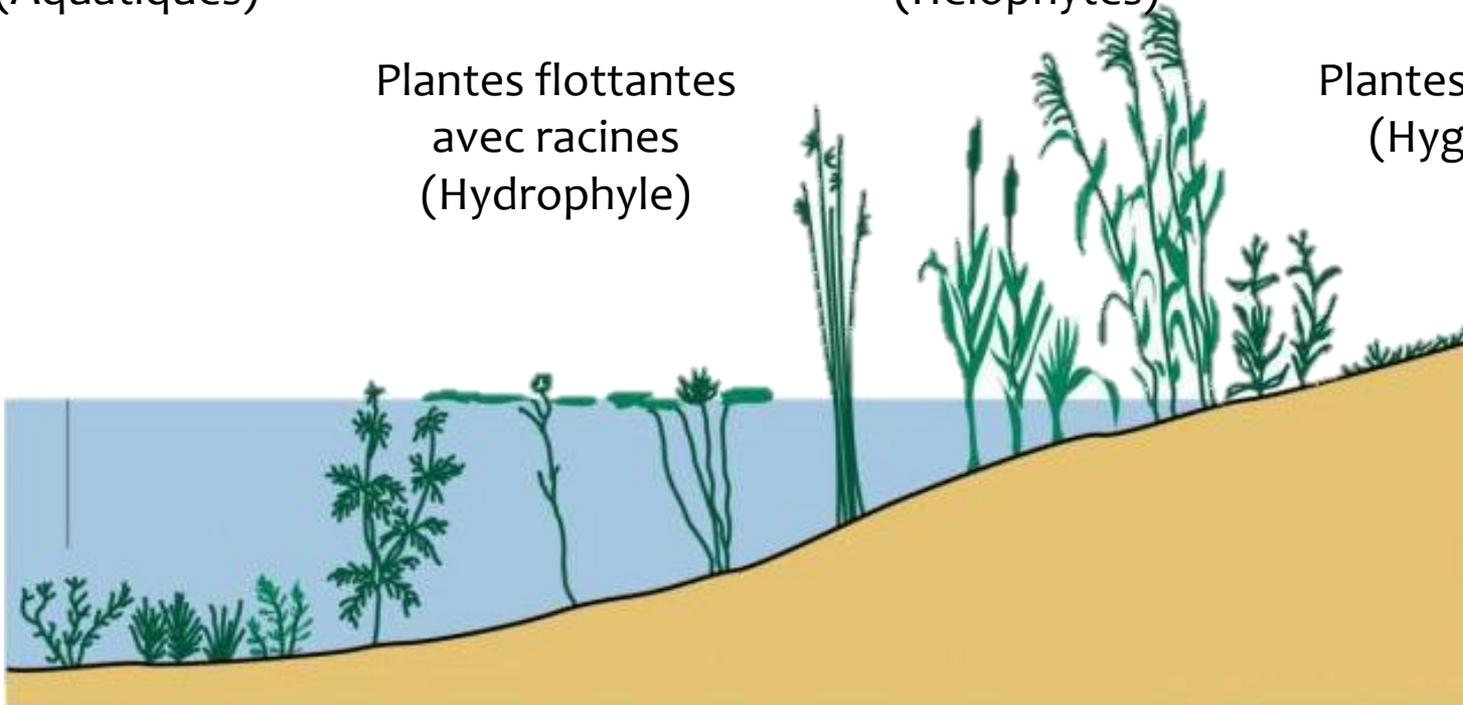
Le profil des berges

Plantes submergées
(Aquatiques)

Plantes semi-aquatiques
(Hélophytes)

Plantes flottantes
avec racines
(Hydrophyle)

Plantes des berges
(Hygrophiles)



Les tourbières

- * Milieux - exploités autrefois pour la tourbe - de plus en plus rares.
- * Milieux présents dans la Vallée de l'Ourcq et surement ailleurs.

Les sphaignes sont des bryophytes typiques des mares évoluant vers des tourbières



Le projet de Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin

* Article L333-1 du code de l'Environnement

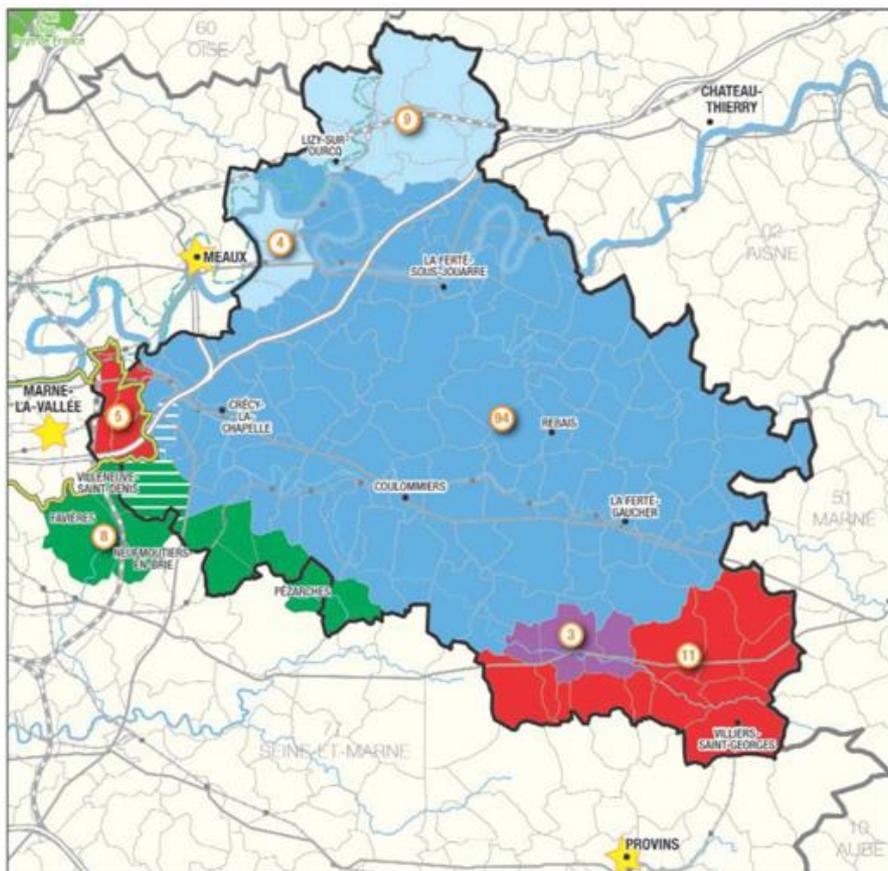
*« Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public. (...) Ils constituent un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques **en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel** »*

Qu'implique un P.N.R. ?

- * Un P.N.R. accompagne le développement des communes comprises dans son périmètre.
- * Il propose une charte
 - * Un contrat **qui concrétise le projet de protection et de développement de son territoire pour 12 ans et qui comprend notamment :**
 - * Le projet de protection et de développement du territoire **projet transversal, structuré, décliné en mesures ou dispositions opérationnelles**
 - * Un plan **qui explicite les orientations de la Charte selon les vocations des différentes zones du Parc.**

Le projet de P.N.R. de la Brie et des deux Morin

Propositions de périmètre



Les zones

- "Coeur" territorial du projet (secteur non remis en question)
- Secteur en cohérence (intérêt patrimonial et identifié proche du "coeur")
- Intérêt patrimonial en cohérence avec le "coeur", mais communes tournées vers Provins
- Faible cohérence territoriale (fort développement urbain ou essentiellement tourné vers l'extérieur)
- Intégration partielle (exclusion des zones trop urbanisables)
- Forêt de Crécy (intérêt patrimonial global)
- Nombre de communes concernées par la zone
- ★ Ville Porte



Sources : IFEN Corine land cover 2000, IGN Route500®, IAU ÎdF 2009 © IAU Ile-de-France 2010

Des richesses du territoire de la Brie et des deux Morin

Les paysages



Une prairie pâturée



Un verger

Le patrimoine naturel



Un orthoptère protégé



Une couleuvre à collier

Le patrimoine culturel



Un lavoir à sec



Une plaque évoquant le phylloxera

Les vallées des deux Morin

Le petit Morin

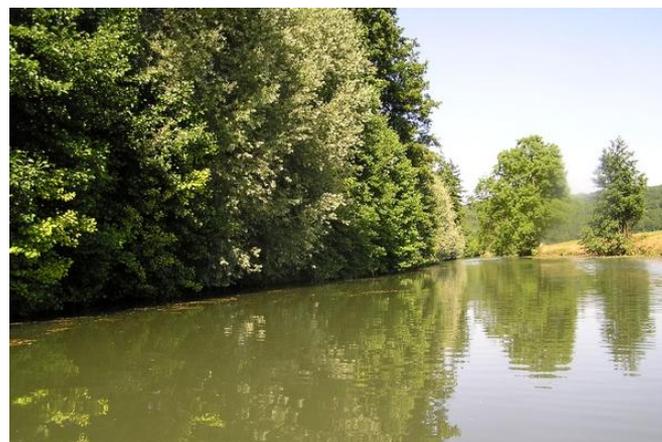
- * Prend sa source dans le marais de Saint-Gond et se jette dans la Marne
- * S'écoule sur 86 km



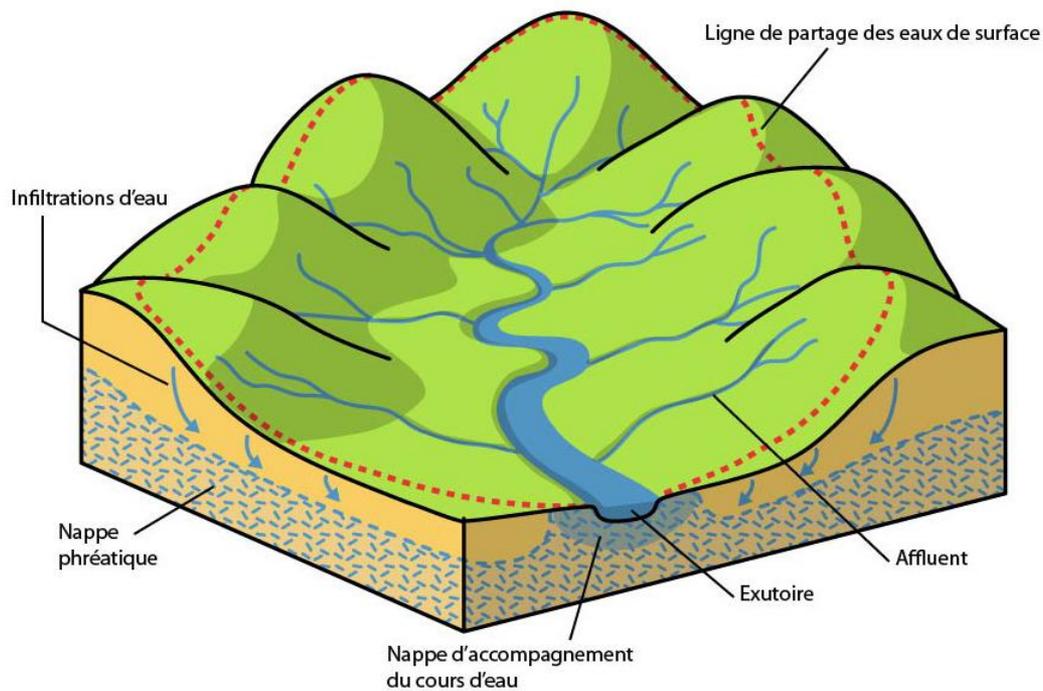
La Brie et les vallées des deux Morin

Le Grand Morin

- * Prend sa source sur la commune de Lachy et se jette dans la Marne
- * S'écoule sur 118 km



Qu'est ce qu'un bassin versant



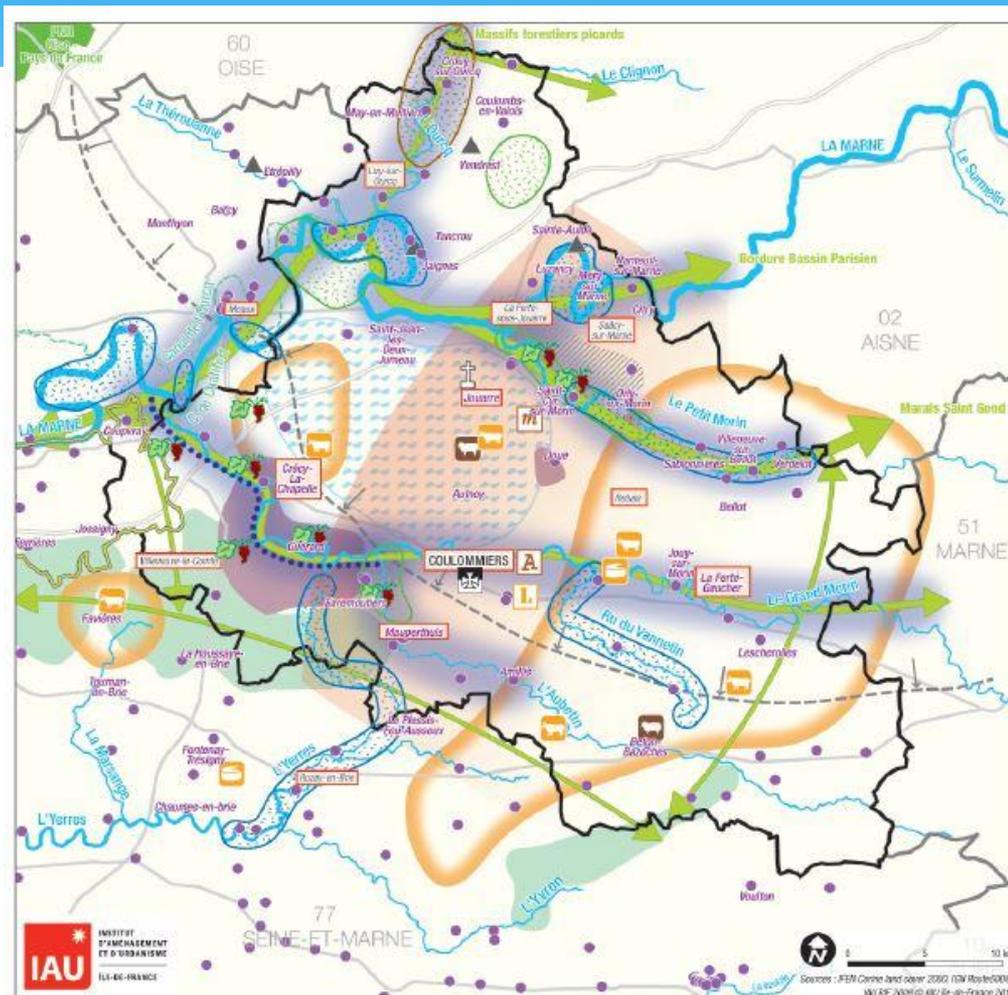
© Source Alsace Nature

Les deux Morin

- * Ces deux cours d'eau et leurs affluents traversent des milieux très variés
- * Milieux naturels ou semi-naturels
- * Milieux agricoles
- * Milieux urbains



Les paysages



Synthèse sur les principaux patrimoines

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Milieux naturels remarquables

- milieux herbacés et/ou boisés
- milieux humides et aquatiques
- milieux tourbeux

Connexions écologiques majeures

- intérêt national
- intérêt interrégional
- intérêt régional

Patrimoine géologique

- intérêt paléontologique et géologique

Ensembles naturels et paysagers

- vallée où bois, prairies, vergers et villages sont étroitement liés
- monuments / sites inscrits et/ou classés
- grands massifs forestiers d'intérêt régional

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

- petite ville au caractère urbain remarquable (habitat dense en R+3)
- constellation de hameaux et fermes isolés autour des petites villes
- bourgs et villages de caractère
- Commanderie des Templiers (Abbaye de Jouarre)

PATRIMOINE CULTUREL ET SAVOIR-FAIRE

Sites historiques et culturels

- Histoire du mouton
- front de l'avancée allemande de la Bataille de la Marne (Première Guerre Mondiale)
- Grand Morin des peintres
- Musées départementaux des Pays de Seine-et-Marne
- site historique de production de la meulière compactée pour moulins
- Brie des étangs
- Galerie d'art moderne "Le Moulin"
- Patrimoine lié à l'exploitation de la vigne

Filière lait et fromages de Brie

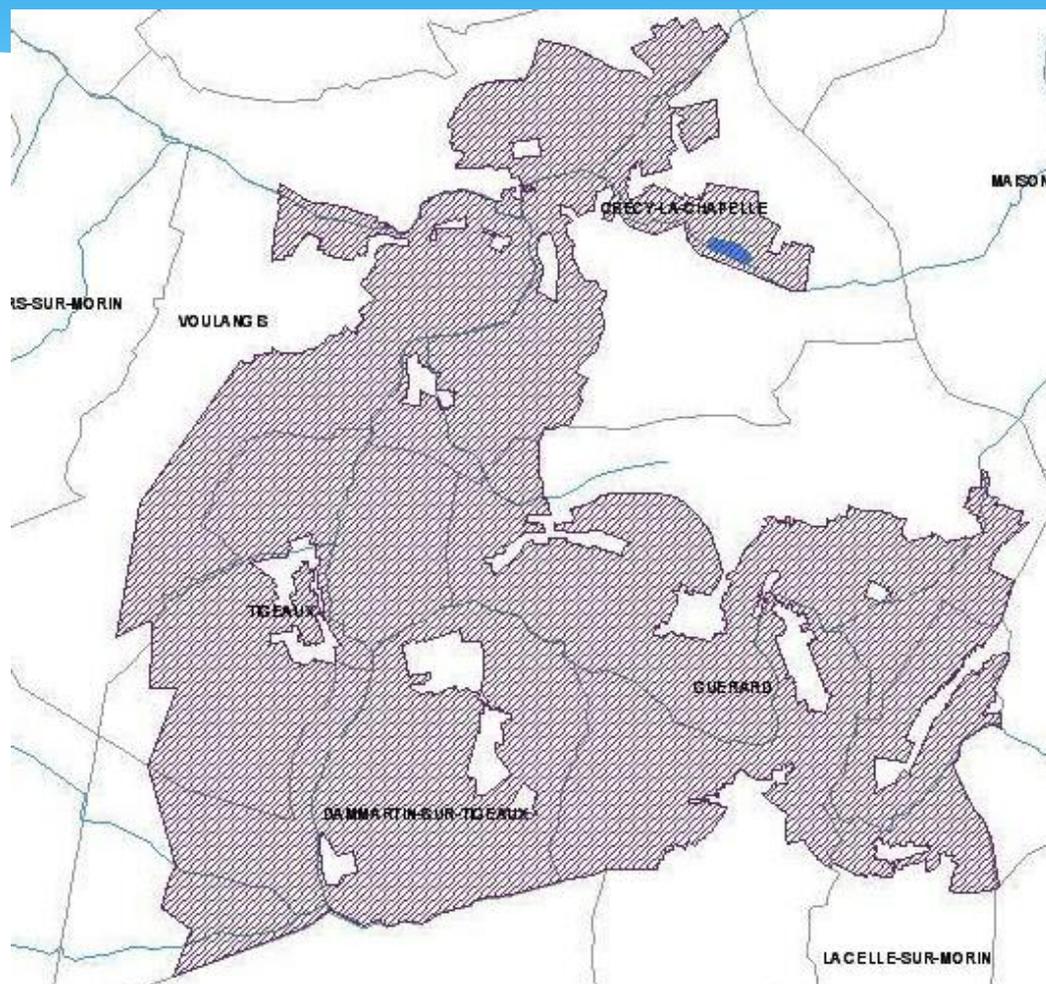
- principaux élevages laitier (40% du troupeau francilien de vaches laitières)
- laiterie - fromagerie
- transformation de produits laitiers à la ferme
- lycée agricole

La vallée du Grand Morin, site classé

- * Site classé en application de la loi du 2 mai 1930 par décret du 28 mars 2007

« Les méandres de la rivière et la topographie dissymétrique de la vallée, associée à des paysages agricoles ouverts, dont l'horizon est constamment boisé, offrent des paysages à la fois variés et de haute qualité, qui méritent d'être protégés... »

Le périmètre du site classé



Les vallées

- * Des vallées où bois, prairies, vergers et villages sont étroitement liés



Dammartin-sur-Tigeaux



Guérard



Saint-Augustin

Les vergers

- * Les vergers sont des milieux semi-naturels et apportent nourriture et abris à la faune sauvage.



Deux vergers à Saint-Augustin, l'un est mieux entretenu.

Le cidre briard : une vieille tradition



Des vignes en Seine-et-Marne

Vieilles cartes postales représentant des Vignes à Paris et à Héricy (proche de Fontainebleau)



Des vignes en Seine-et-Marne

- * Des vignes présentes dans les vallées des deux Morin
 - * Proche d'un port navigable
 - * Disparition due au phylloxera au début du XXème siècle et à la concurrence des vins du sud.

Plaque commémorative
Évoquant le phylloxera à Guérard



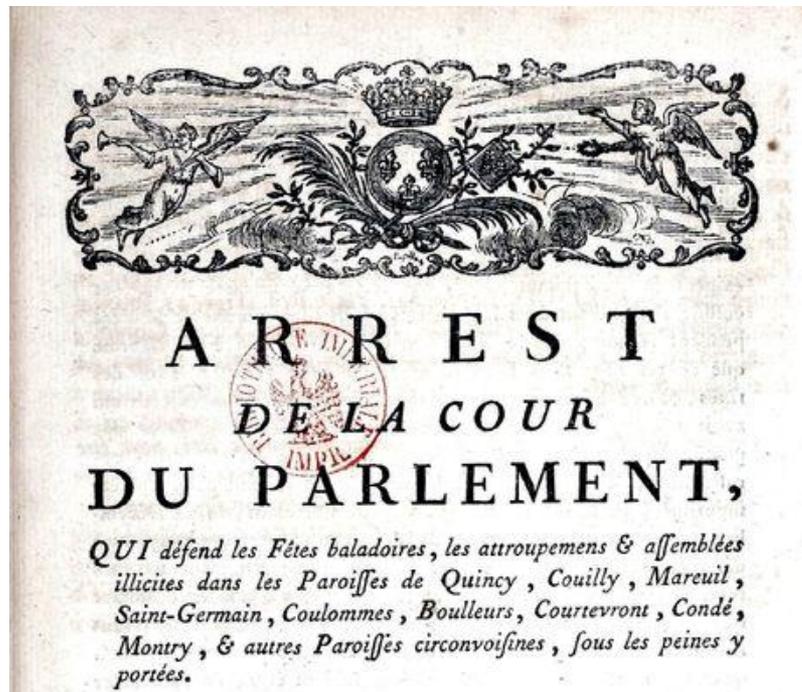
Des vignes en Seine-et-Marne

- * Aujourd'hui, les vignes se développent de nouveau.
 - * vignes des Coteaux Briards à Coulommiers
 - * le Bois Brillant à Guérard
 - * Pommeuse

Les vignes
situées rue de Meaux à Pommeuse



Une vieille tradition



- * La tradition faisait qu'on faisait la fête dans la rue.

Les prairies pâturées

- * Le pâturage permet de maintenir des milieux ouverts. Les chevaux remplacent progressivement les bovins.



Des bovins à Saint-Augustin



Des chevaux à Pommeuse

Le fromage briard

- * Le Brie de Meaux est très célèbre



Il reste des fromageries, ici à la Trétoire

Les arbres têtards

- * Les arbres têtards en fond de vallée – un savoir-faire local qui marque le paysage.



Crécy-la-Chapelle



Mouroux



Pommeuse

Le plateau agricole

- * Des terres cultivées entrecoupées de bosquets, rivières, mares.
- * Diversifient les habitats et augmentent la biodiversité



Les paysages de la commune de Sancy : mares, rus et bosquets.

La pression de l'urbanisation

- * La vallée du Grand Morin :
vallée peuplée et industrielle
 - * Energie hydraulique utilisée depuis le Moyen-âge
 - * Voies de communication (route, chemin de fer)
 - * Proximité avec Marne-la-Vallée
- * Paysages moins ruraux que la vallée du Petit Morin



Papeterie de Pontmoulin, Coulommiers

L'urbanisation

Coulommiers



- * Plusieurs centres urbains
 - * Rebais, La-Ferté-sous-Jouare
 - * 2 pôles urbains sur le Grand Morin

Crécy-la-Chapelle



Des paysages perturbés par l'urbanisation mitée du territoire

- * Une forte pression urbaine autour de Crécy-la-Chapelle et Coulommiers entraîne l'urbanisation diffuse / la cabanisation des espaces ruraux.



A droite, construction isolée à Mouroux.

A gauche, cabanisation à Pommeuse.



Des paysages perturbés par l'urbanisation mitée du territoire

- * Mitage : urbanisation dispersée dans un espace rural.
 - principale facteur de disqualification des paysages.
 - Problèmes liés à l'absence de réseaux d'assainissement
- * Les documents d'urbanisme (P.L.U., S.Co.T., ...) permettent de s'y opposer.

La circulation des véhicules à moteur

- * Les véhicules à moteur.
- Loisir polluant, bruyant, dérangeant pour la faune et les usagers de la forêt.



Les dépôts sauvages

- * Dépôts de déchets suite à une brocante et déchets verts, Verdelot sur le Petit Morin
 - * Abiment le paysage
 - * Polluent les sols
 - * Un danger pour la faune



La publicité

- * La publicité se développe rapidement, très souvent sans tenir compte de la réglementation.



Quelques exemples

Points noirs et P.N.R.

- * Circulaire du 4 mai 2012 relative au classement et au renouvellement de classement des parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes.

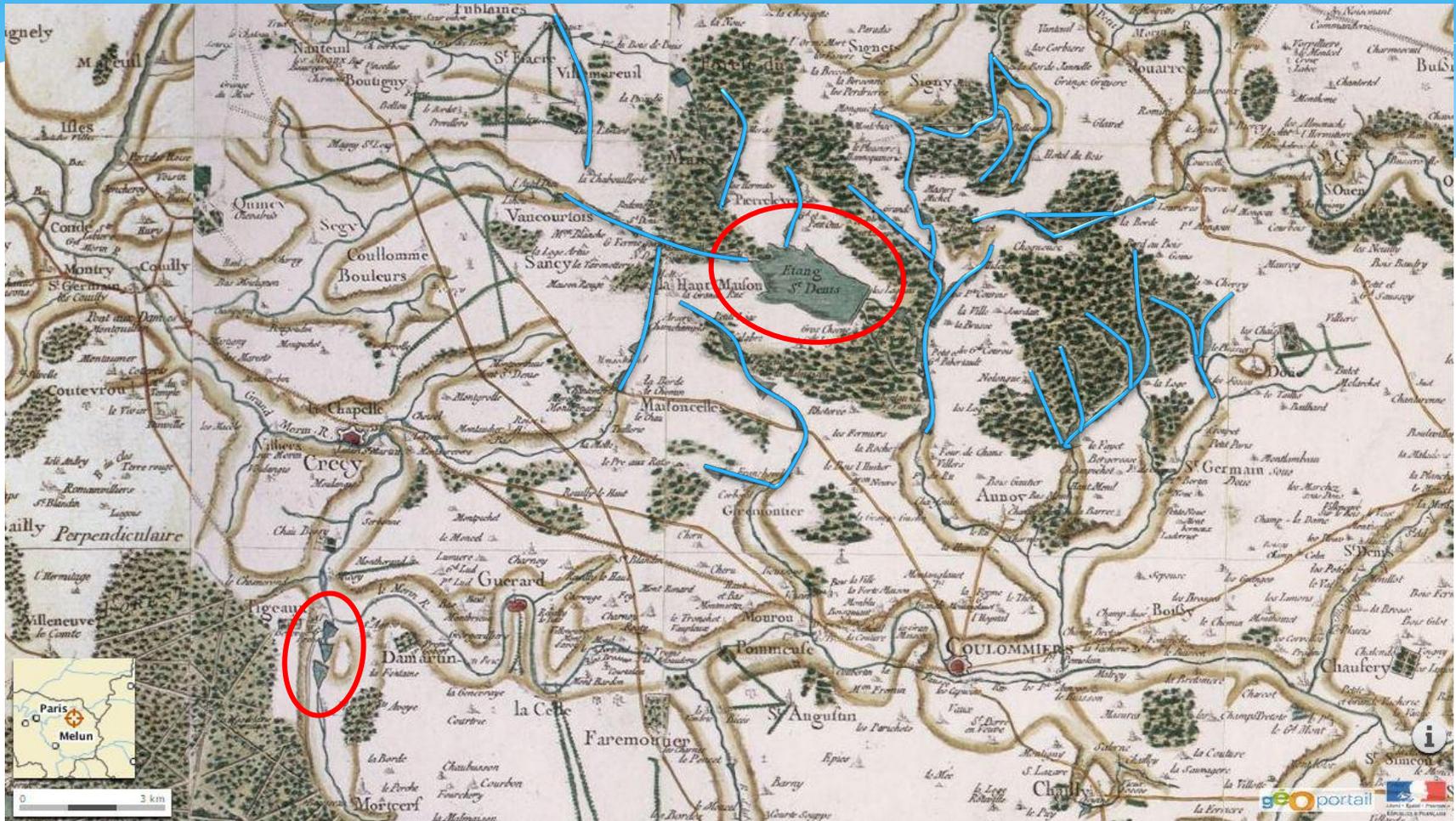
« les éléments pouvant déprécier la valeur du territoire

Un territoire de parc naturel régional peut comporter (...) des points noirs (...). La charte doit alors comporter des mesures et engagements précis ... »

Valoriser les paysages d'autrefois

- * La Brie des étangs
 - * Élément distinctif du paysage local
 - * Pisciculture (plus rentable que le blé)
- * De toutes tailles et toutes profondeurs
- * Construction de chaussées (digue en travers) sur les cours d'eau avec une bonde pour contrôler le niveau d'eau.

La Brie des étangs



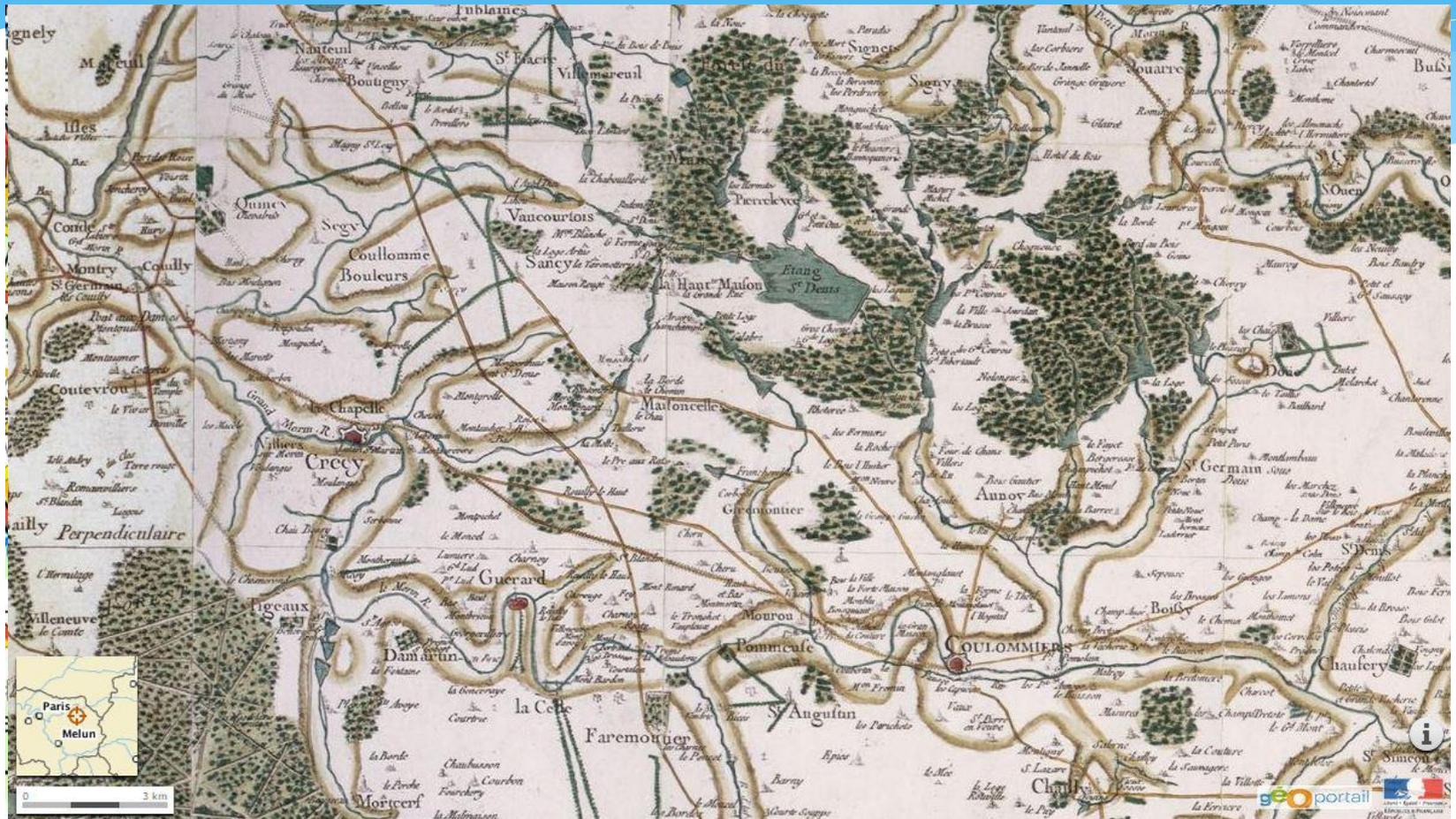
La pisciculture



- * Cycle de mise en valeur de l'étang :
 - * Remplissage de l'étang et empoissonnement
 - * Développement du poisson (quelques années)
 - * Vidange de l'étang et récupération du poisson

- * Pêche dans les cours d'eau
 - * Rivières royale, banale, publique ou privée ...

Des étangs aujourd'hui disparus



Des étangs aujourd'hui disparus

- * 4 décembre 1793 : ordre de l'Assemblée constituante d'assécher et de mettre en culture la totalité des étangs de France.
 - * Pisciculture : communauté religieuse, bourgeoisie.
 - * Beaucoup de désobéissance.

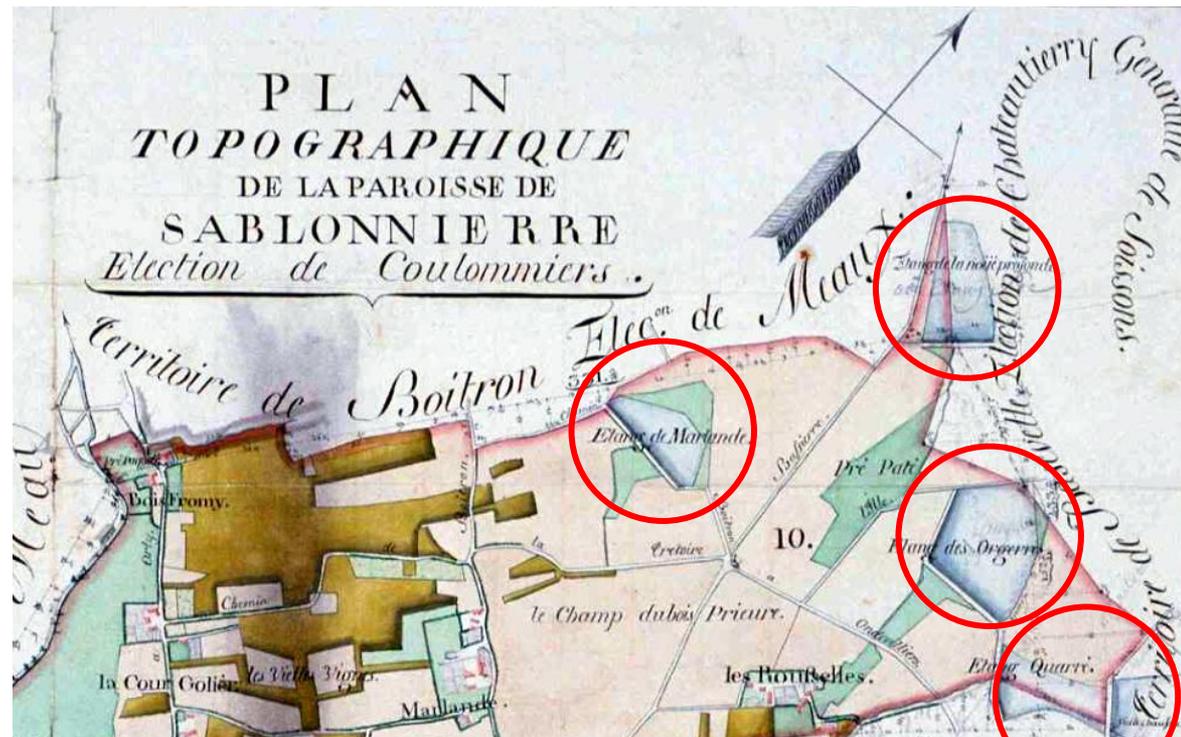
→ Disparition de zones humides

Danton a appelé ce décret
« la conjuration contre les carpes »



Sablonnière

- * Commune sur le Petit Morin
- * Plusieurs étangs



Notice historique de Sablonnières-en-Brie de Alexandre BAZIN, 1898

On y voyait autrefois un certain nombre d'étangs :

L'Etang Quarré ;

L'Etang Picard ;

L'Etang des Orgères ou des Auges ;

L'Etang de la Noue profonde situé en partie sur la Seigneurie du fief des Bordes (commune de Bassevelle) ;

L'Etang de Marlande, qui donna lieu il y a environ 20 ans à un long et coûteux procès que perdit la commune, contre les sieurs Hiolin et Nitot de Boitron ;

L'Etang de Crève-cœur ;

L'Etang de la Vieille-Chaussée ou de la ferme de l'Isle en partie sur Bassevelle.

Notice historique de Sablonnières-en-Brie de Alexandre BAZIN, 1898

Tous ont été desséchés et mis en culture.

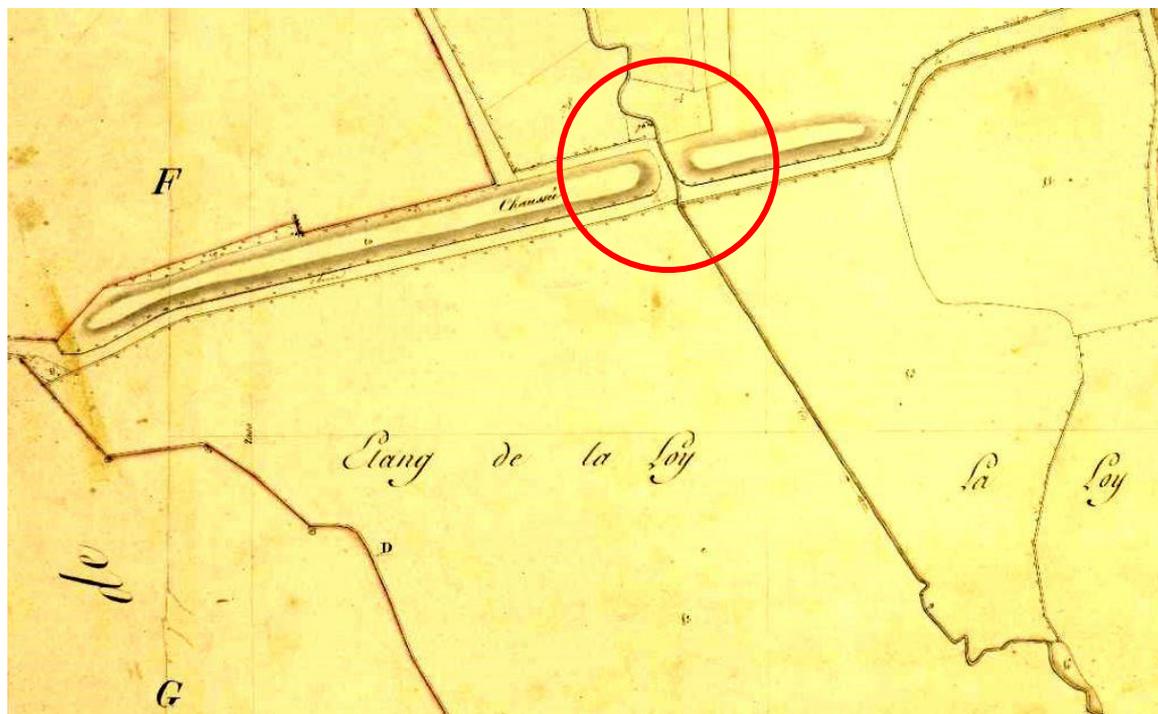
La vigne a disparu presque totalement de Sablonnières.

Les paysages changent et sont remplacés par :

On y cultive le blé, l'avoine, le seigle, les fourrages artificiels et l'osier dont la qualité supérieure est reconnue sur le marché de Paris.

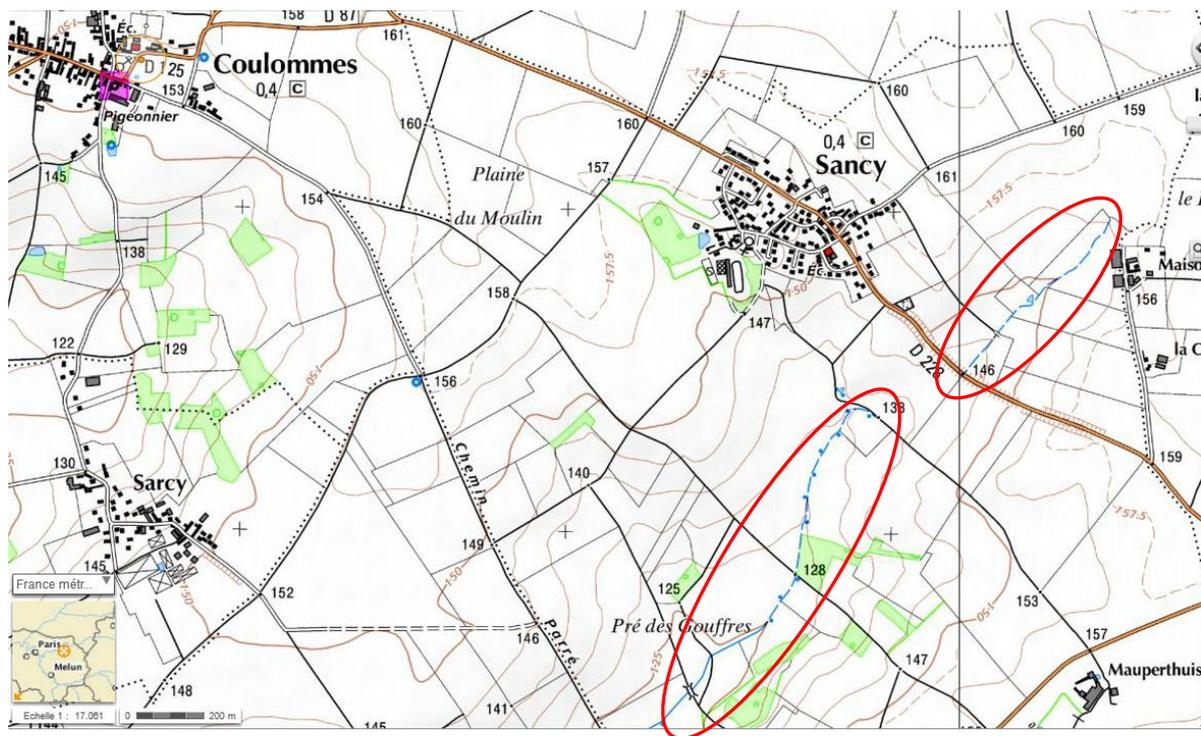
L'exemple de l'étang de la Loy à Gouvernes

- * La digue reste visible tout comme le ru là où elle a été interrompue suite au décret.



Enquêter sur les paysages passés

Le ru de Vaudeppard

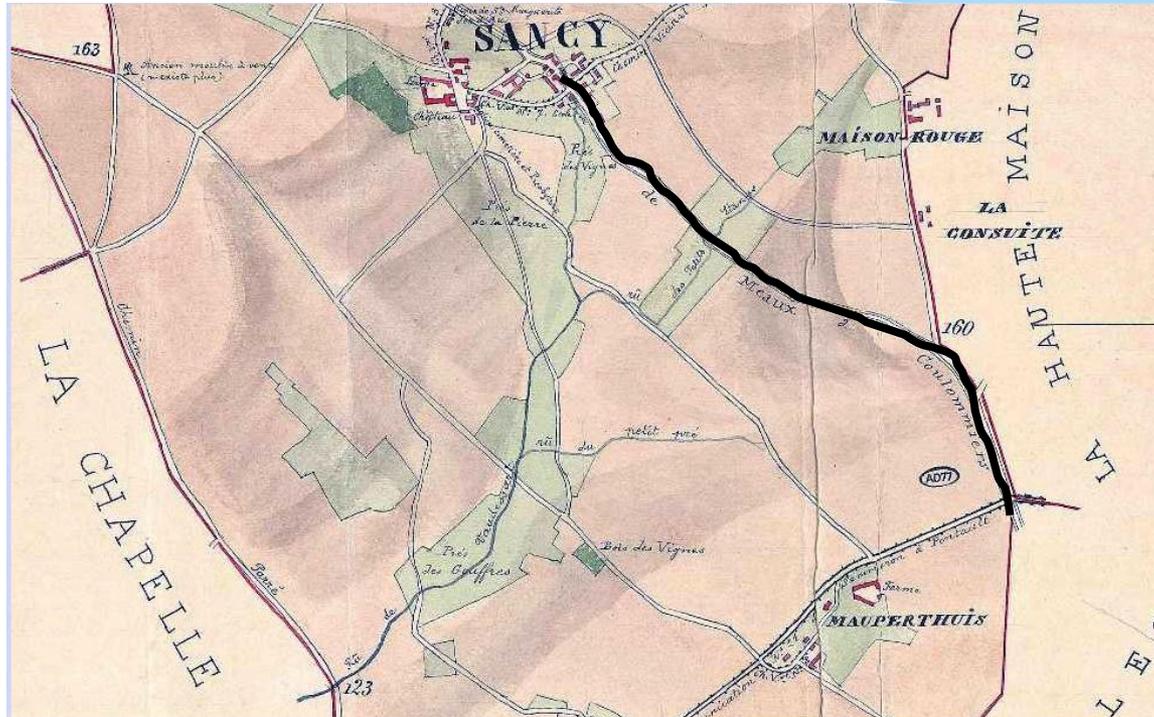


Le ru de Vaudessard



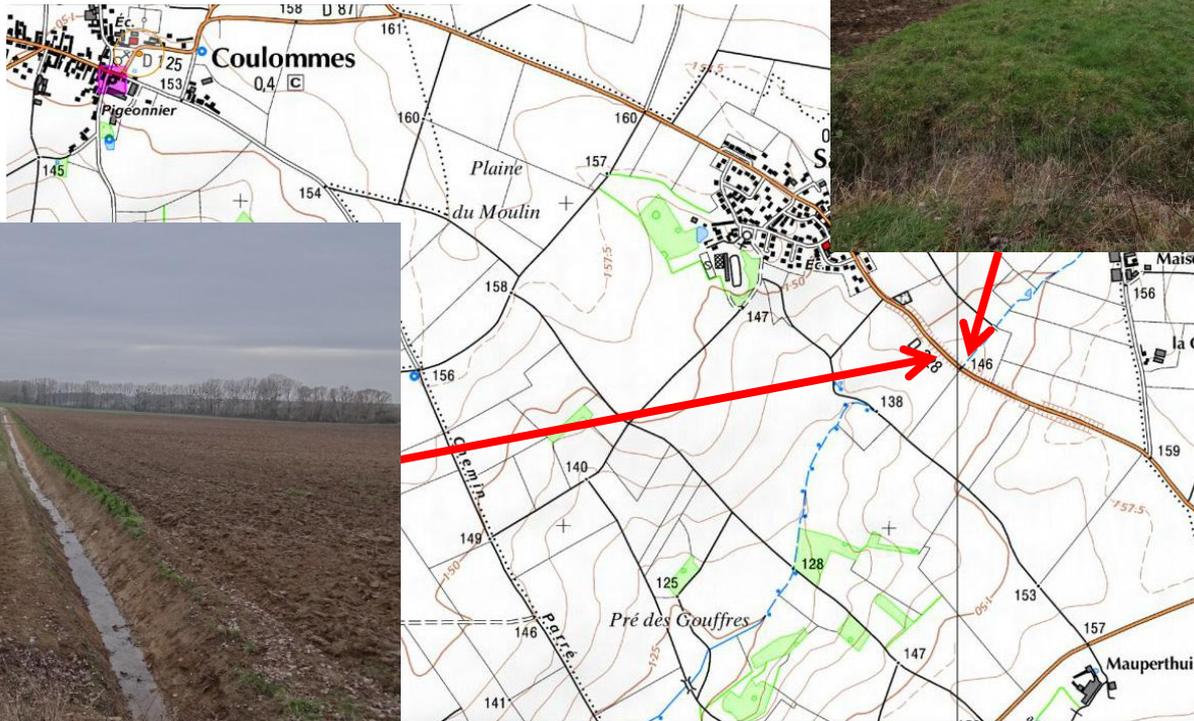
Plan d'Intendance de 1771

Le ru de Vaudessard

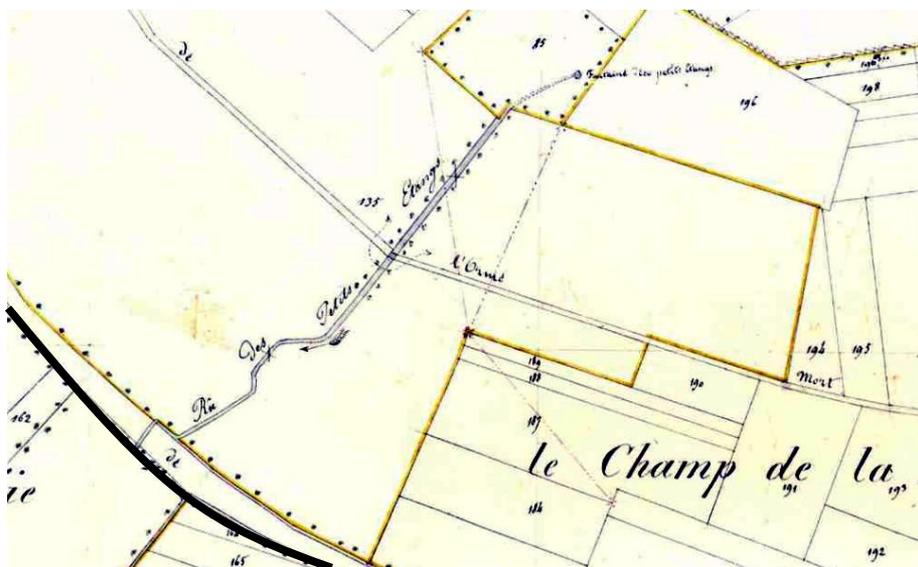


Monographie communale de 1888

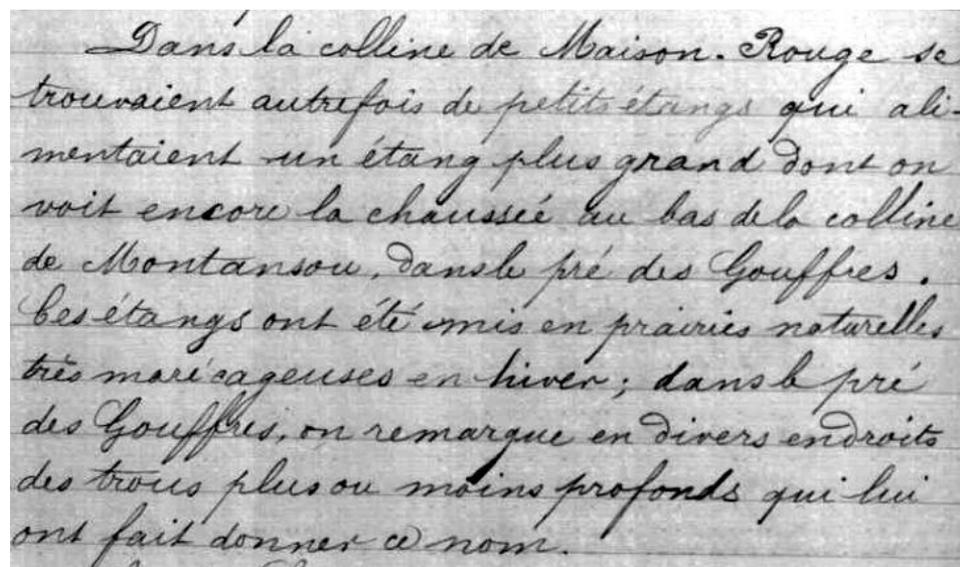
Le ru de Vaudessard



Le ru de Vaudessard en 1888



Cadastré de Napoléon



Monographie communale de 1888

Le ru de Vaudessard



Les voies romaines

- * L'ancienne voie romaine est visible sur la **table de Peutinger** (carte romaine où figurent les principales villes et routes)



L'archéologie

- * Les recherches sur le passé des deux Morin passent également par les recherches archéologiques.



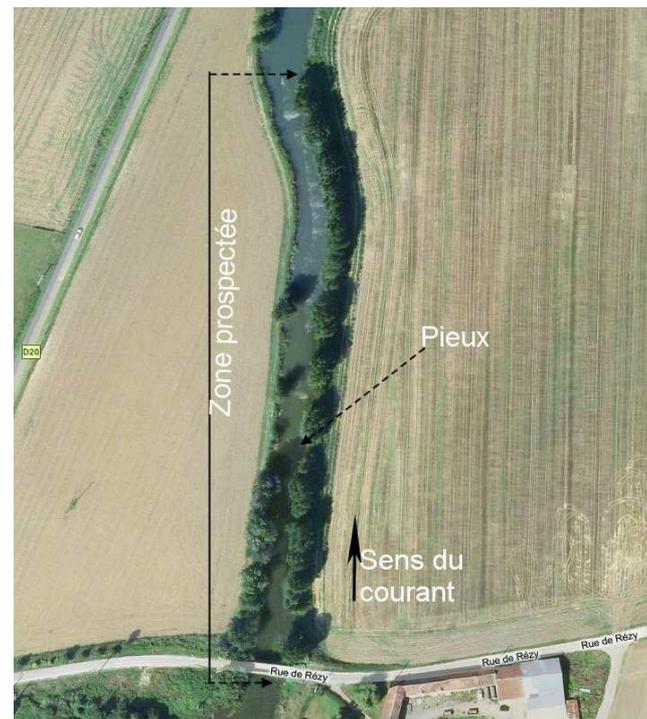
Résultats de fouilles réalisées dans le Grand Morin à Crécy-la-Chapelle

L'archéologie

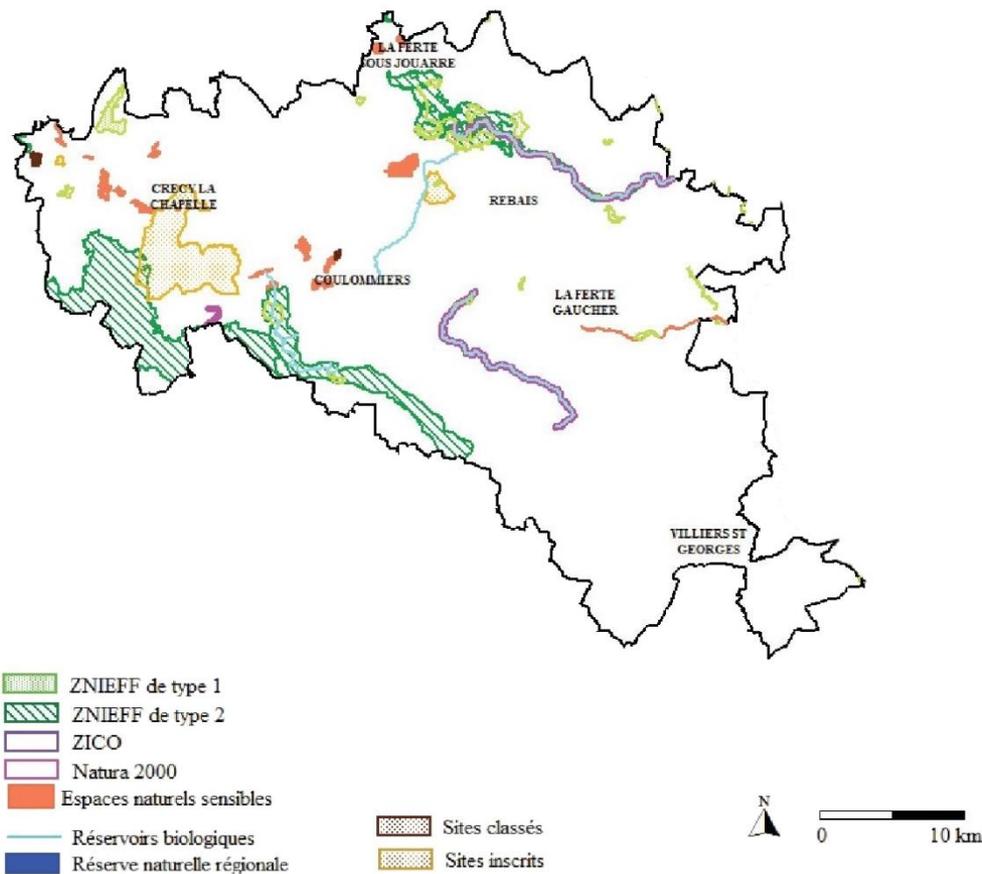
- * La recherche d'un port à Tigeaux
- * Aucune structure fixe observée mais cela n'est pas étonnant sur un cours d'eau secondaire.



Les « queues de singe » permettaient de curer le fond du Grand Morin.



Les milieux naturels remarquables



* Carte reprise du S.A.G.E. des Deux-Morin.

Des sites reconnus

- * Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.)
 - Inventaires qui ne protègent pas le milieu mais signalent un intérêt naturaliste particulier. Ils doivent être pris en compte dans les documents d'urbanisme.
- * Natura 2000, ZICO (surfaces qui abritent un nombre significatif d'oiseaux)
- * Espaces Naturels Sensibles

Quelques végétations remarquables

Source : Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France (CBNBP)

Type de végétation	Milieus remarquables	Petit Morin	Grand Morin
aquatique	Herbiers enracinés des eaux courantes	X	
Riveraine	Végétations des sources et suintements	X	X
Mégaphorbiaie et prairie humide	Prairies de fauche courtement inondables	X	
	Mégaphorbiaies eutrophiles	X	X
Prairies mésophiles et pelouses	Prairies de fauche mésophiles	X	
	Pelouses calcicoles xéroclines	X	X
Ombragée et forestière	Ourlets ombragés humides	X	X
	Chênaies-frênaies fraîches	X	X
	Aulnaies-frênaies riveraines	X	

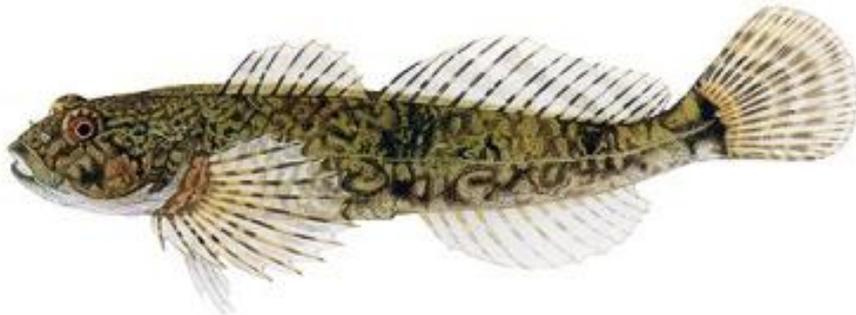
Le Petit Morin classé Natura 2000

- * Classé sur 23 km entre Verdelot et Saint-Cyr-sur-Morin
- * Site animé par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne depuis 2012.



Deux espèces remarquables

Le Chabot (*Cottus gobio*)



La Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)



Suivi des populations, informations du public ...

D'autres espèces remarquables

- * D'autres espèces remarquables se trouvent dans la vallée du Petit Morin



Sonneur à ventre Jaune



Moule d'eau douce



Cinglé plongeur

Les pelouses calcaires

- * Des pelouses calcaires dans la Vallée du Grand Morin



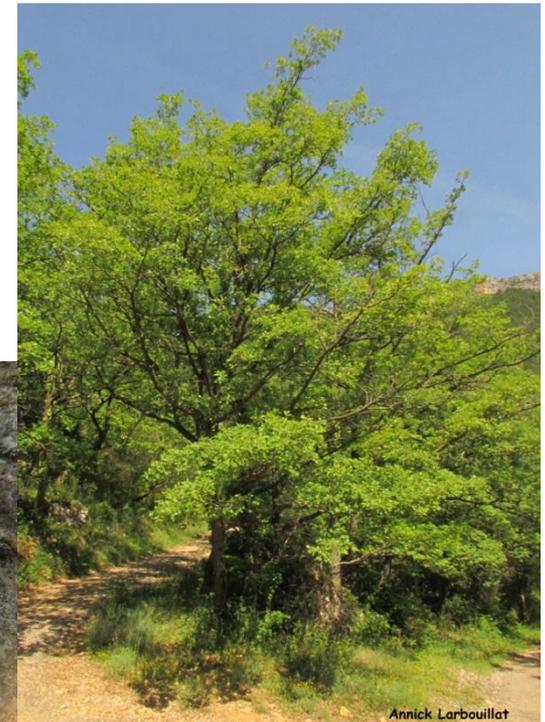
Euphorbe petit-
Cyprès



Chardon acaule



Chêne chevelu



Les orchidées



Orchis à odeur
de bouc



Orchis guerrier



Ophrys mouche



Orchis pourpre

Les poissons

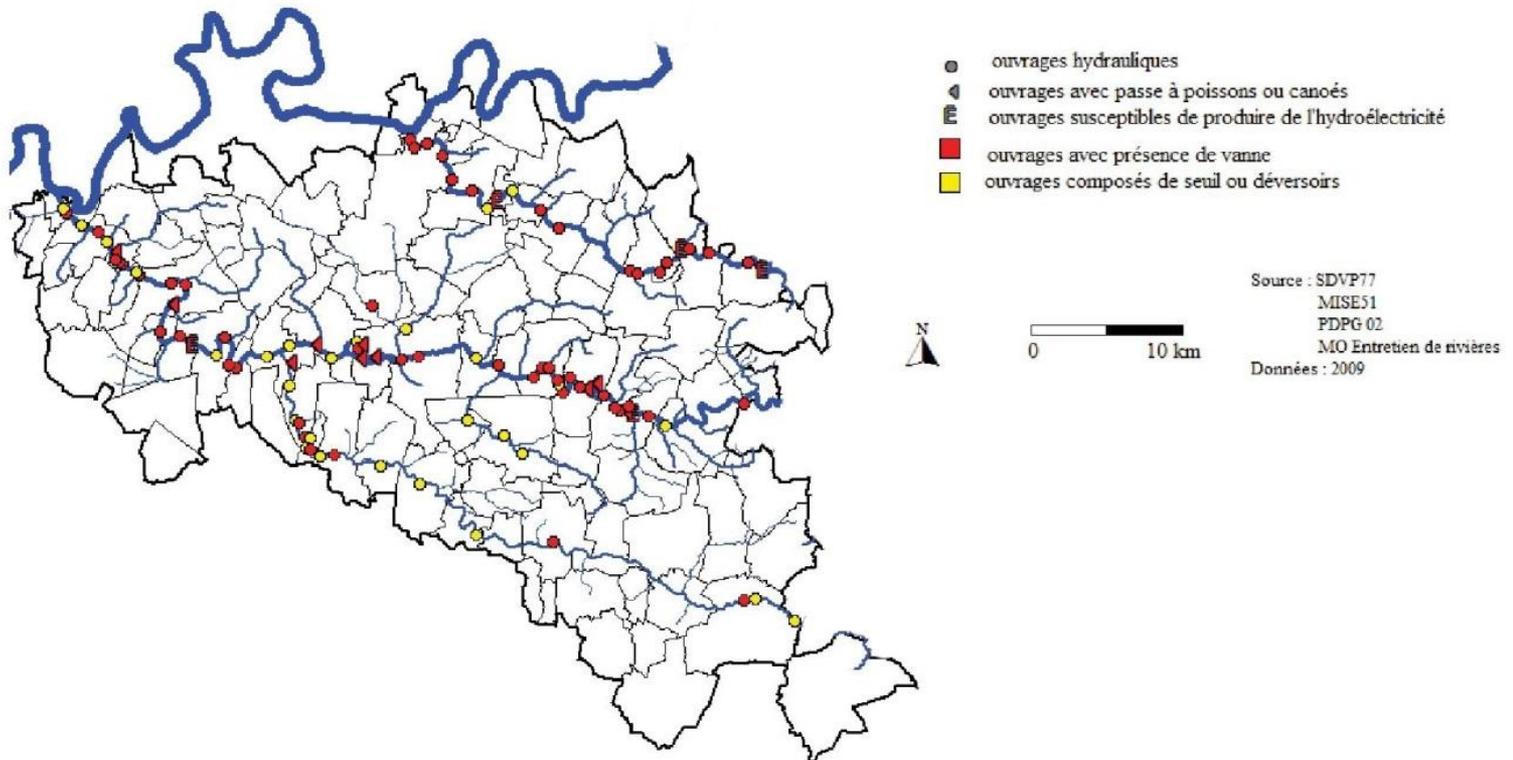
- * Aubetin : cours d'eau de 1^{ère} catégorie – salmonidés.
 - * Les travaux doivent être effectués en dehors de la période de reproduction des salmonidés.
- * Les autres cours d'eau sont classés en 2^{ème} catégorie – cyprinidés.



Panneau à Saint-Augustin
« Respectez les truitelles »

Les poissons

Les ouvrages hydrauliques du territoire



Les obstacles aux déplacements des poissons



Un vannage sur un brasset
à Crécy-la-Chapelle



La retenue d'eau au niveau
du moulin de Coulommiers

Les passes à poisson



- * Les passes à poisson doivent permettre aux poissons de remonter la rivière au-delà des ouvrages construits dans le cours d'eau.

Ici à Coulommiers,
construite vers 1950.

Les milieux humides

- * Des milieux humides

- * Les zones humides recrées en 2014 à Pommeuse sont à la fois une zone de détente et de biodiversité



Les milieux humides

- * Une ranatre, un insecte peu commun de l'ordre des Hémiptères (punaises ...)



Le passage des Crapauds commun (*Bufo bufo*) à Mouroux

Le maire avait pris
un arrêté
d'interdiction de
circulation sur une
route pour protéger
le Crapaud commun



Aucun suivi n'a été
effectué

Sa présence a
encore été
constatée en 2015.



Les milieux humides



Le ru de Binel à Morcerf



Une prairie humide
à Sainte-Aubierge

Les prairies : des plantes ...



Lathraea squamaria (Clandestine écailleuse) -
protection en Ile-de-France



Hypericum androsaemum
(Millepertuis Androsème)

Flore rare et
protégée dans la
vallée du Petit
Morin



Campanula trachelium
(Campanule gantelée)

... et des insectes



Lycaena dispar
(Cuivré des marais)
Protection au niveau
national

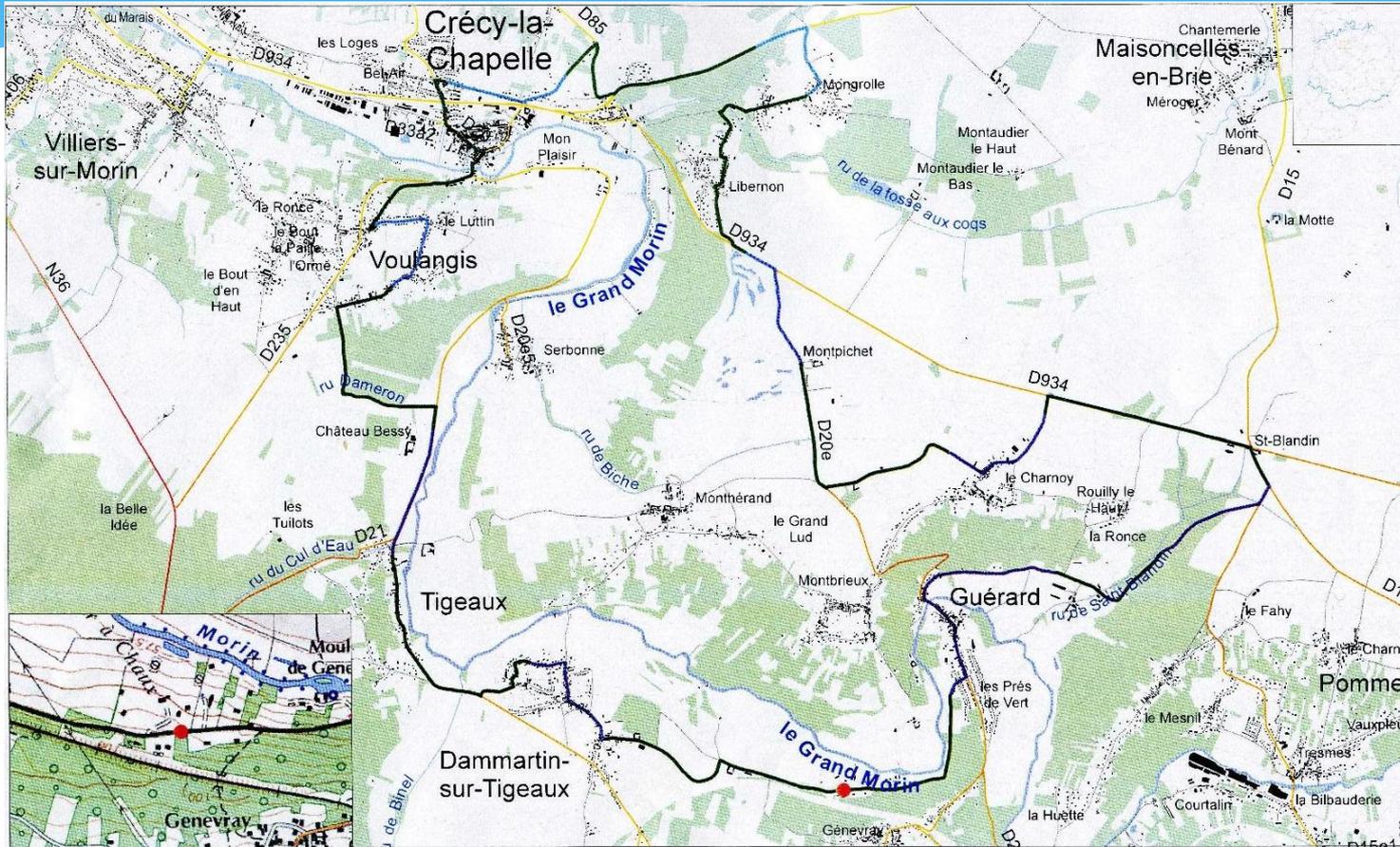


Cyaniris semiargus
(Demi-Argus)



Boloria dia
(Petite Violette)
Protection en Ile-de-France

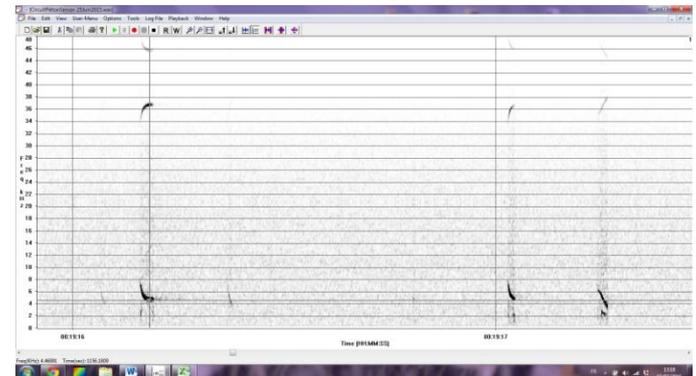
Les chiroptères



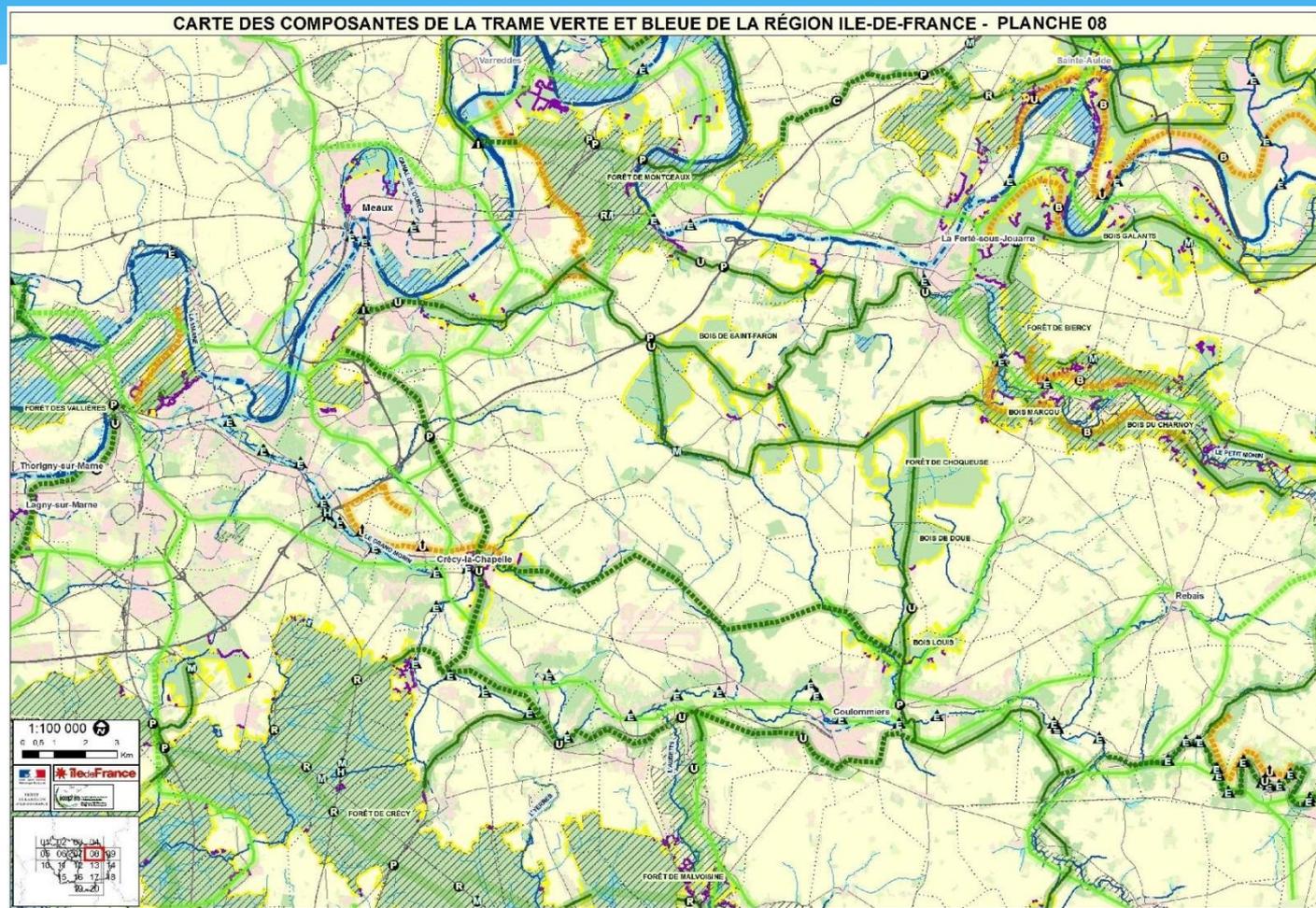
Circuit d'inventaire chiroptère réalisé dans le cadre du programme VigieChiro

Les chiroptères dans la vallée du Grand Morin

- * On note également le recensement de 7 espèces de chauve-souris dans la vallée du Grand Morin :
 - * 5 aux alentours de Crécy la Chapelle
 - * 2 au niveau des marais de Saint-Gond (hors périmètre du P.N.R.).
- * Espèces toutes protégées au niveau national.

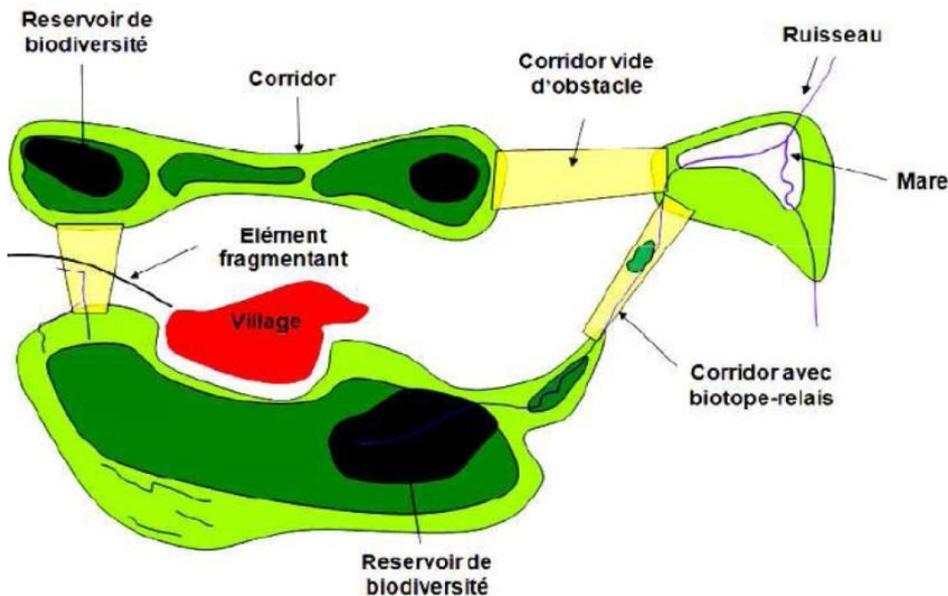


Les liaisons écologiques



Extrait du Schéma Régional de Cohérence écologique

Les liaisons écologiques



- * Un corridor doit permettre le déplacement des êtres vivants d'un réservoir biologique à l'autre
- * Ils peuvent prendre différentes formes : linéaire, surface, pas japonais.

Les usages liés aux cours d'eau

- * Transporter les marchandises
 - * Approvisionner Paris en bois, grains, vins, foin, poissons vifs ...

La flûte permettait le transport des marchandises.



Flottable ou navigable ?

- * Flottable : le courant du cours d'eau est suffisamment fort mais pas assez profond pour accueillir des bateaux.

- Petit et Grand Morin

- * Navigable : assez de courant et de profondeur pour accueillir des bateaux.

- La Marne, Le Grand Morin à partir de Tigeaux.

- Cours d'eau contrôlés par l'Etat

Le transport des marchandises

- * Le transport des marchandises vers Paris était prioritaire sur les autres activités.
 - * Toutes activités prélevant de l'eau sur les cours d'eau navigables ou flottables étaient contrôlées (moulins, arrosage des cultures ...)
 - * Règlement qui permettait de maintenir le courant d'eau suffisant (2 pieds) grâce aux pertuis des moulins et réserves des étangs.

Le transport des marchandises

- * Les portes à bateau
 - * Permettent le passage de petits bateaux et / ou de bûches ?
 - * Le niveau d'eau en amont est maintenu pour permettre le fonctionnement du moulin.



Le transport du bois

- * Les forêts proches des cours d'eau navigables ou flottables étaient les plus exploitées
- * Flottage à « bûches perdues »
- * Train de bois

Un train de bois aux environs de Meaux



Aujourd'hui sur le Grand Morin ...

- * Les seuils liés aux moulins entraînent quelques sensations



Les usages liés à ces cours d'eau

- * L'industrie

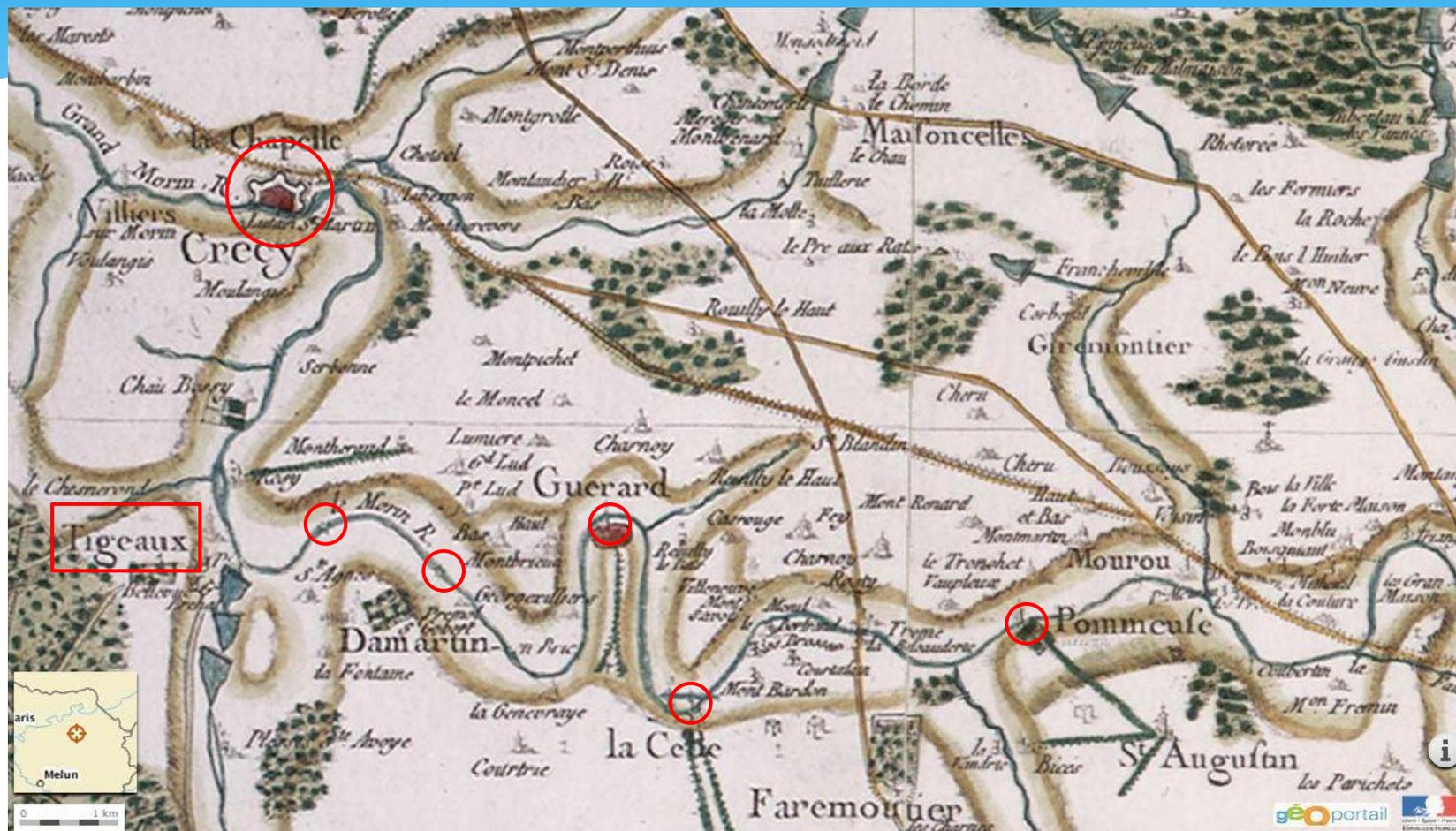
- * Moulins : participe à la fabrication de la farine, de l'huile ...
- * Papeteries : fabrication de papier ...
- * Tanneries : transformation du cuir ...

- * La rivière est utilisée comme force motrice – énergie.

Les moulins

- * Il en existe peu sur les cours d'eau flottables ou navigables
 - * Sur le Grand Morin : 3 moulins entre la confluence avec la Marne et Tigeaux, 27 en amont (*source : DEREK, Jean-Michel, La gestion de l'eau et des zones humides en Brie, l'Harmattan*)
- * Les pertuis
 - * Permettent le passage des bateaux au niveau des moulins
 - * Constituent une réserve d'eau pour maintenir le niveau en période d'étiage à 2 pieds.

Des moulins sur le Grand Morin



Carte de Cassini vers 1760

Les moulins sur le Grand Morin



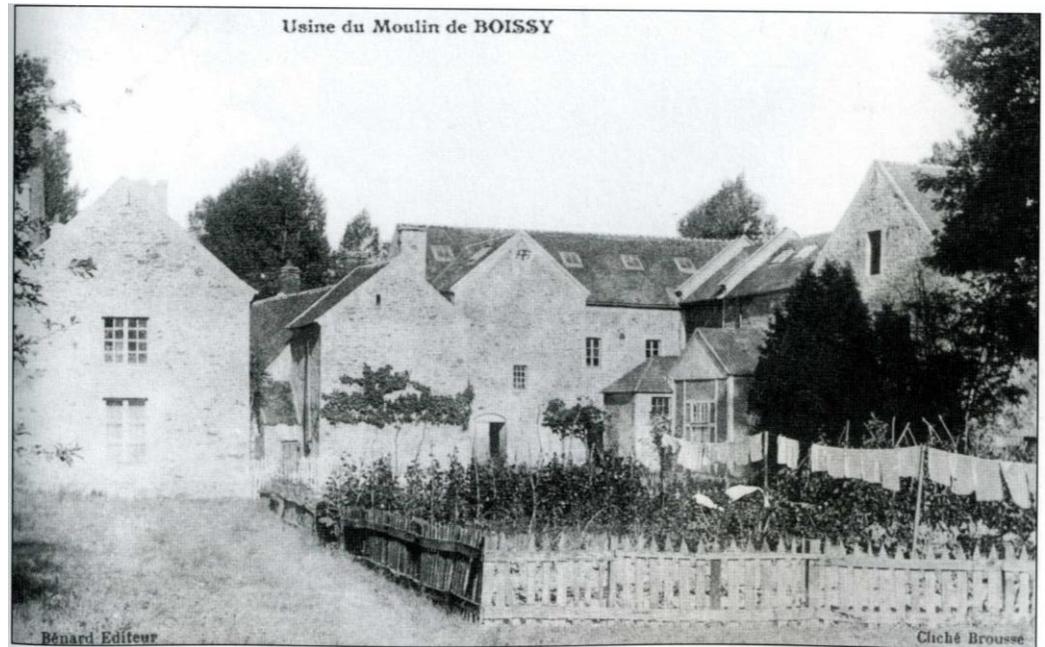
Des moulins ou leurs vestiges
à Coulommiers, Crécy-la-Chapelle et Pommeuse

Boissy-Le-Châtel, cité papetière



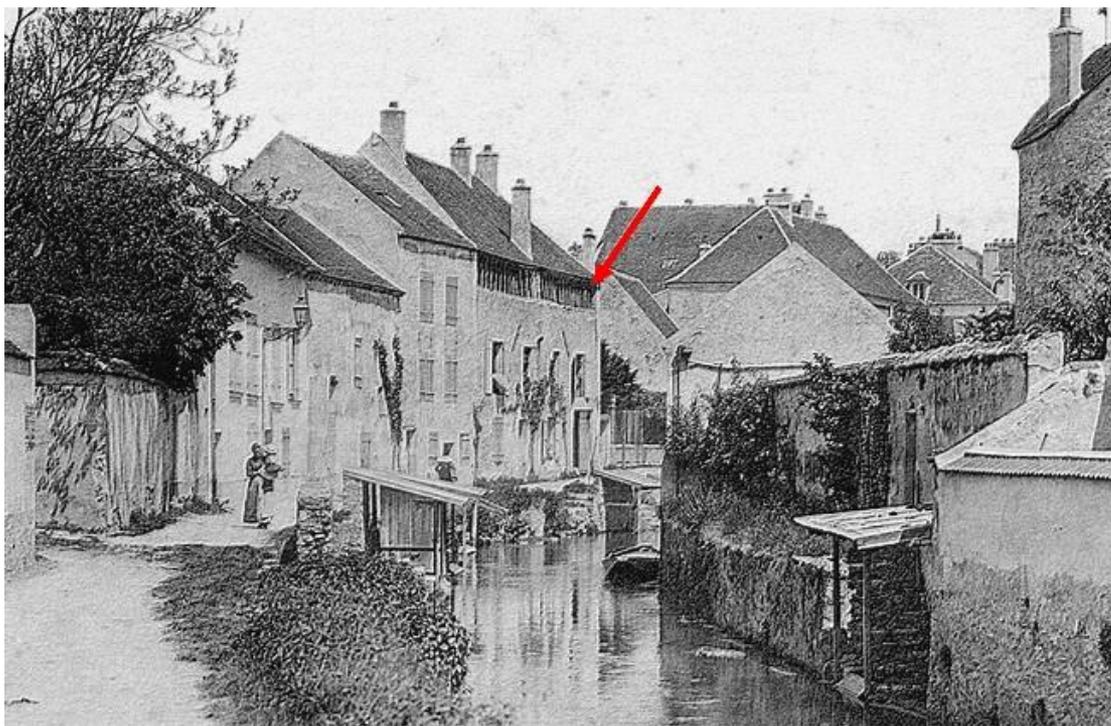
La Brie et les vallées des deux Morin

La papeterie s'est construite autour de moulins reconvertis dans la fabrication de pâte à papier



Les tanneries

Le quai des Tanneurs à Crécy-la-Chapelle



→ L'eau essentielle à chaque étape de la transformation des peaux d'animaux en cuir.

→ Pollution de l'eau

Des lavoirs



Saint-Augustin



Crécy-la-Chapelle



Coulommès

Les lavoirs

1985 : certaines personnes utilisaient encore les lavoirs.



Les lavoirs



Les lavoirs est un lieu de rendez-vous
féminin d'où ce surnom :
« La chapelle de la Médisance »

Un peu comme ...

Les puits et les fontaines

- * Il fallait aller chercher l'eau aux fontaines ...
Ici à Crécy-la-Chapelle



Les puits et les fontaines

* Ou dans les puits.



Guérard

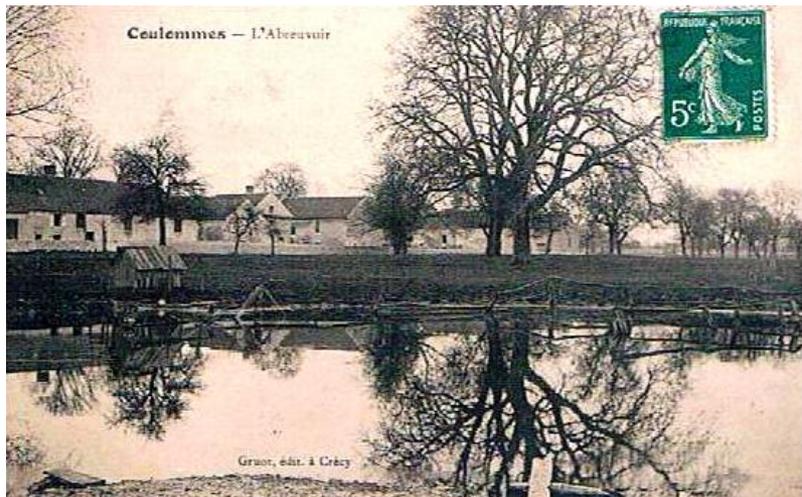
Des métiers aujourd'hui disparus



- * Les porteurs d'eau
- * Qualité de l'eau douteuse
 - * Fumier proche des puits
- * Aujourd'hui, un réseau d'eau potable alimente la quasi-totalité des habitations.

Les abreuvoirs

- * Il fallait des accès à l'eau pour les troupeaux également.



Un abreuvoir à Coulommès



Un accès à la rivière à
Coulommiers

Les mares et abreuvoirs

- * Dans les prairies, ils sont souvent à l'origine de mares et donc de zones humides.



Deux mares à Coulommès, derrière l'Eglise et près d'une ferme.

Légendes et histoires locales

- * Le roman de Renart (XIIème siècle)
 - * Le goupil était seigneur de Mauperthuis et habitait la forêt de Malvoisine.
 - * Trois des neufs livres s'y déroulent.



Le siège du château de Maupertuis

Messire Noble l'empereur

arrive au château où se trouve Renart.

Il voit une très solide palissade de troncs, les murs, les tours, l'échafaud, les forteresses, et des donjons si hauts qu'une grosse flèche ne les atteindrait pas.

Il voit aussi les tranchées et les murs puissants, épais, hauts et solides.

Il remarque les créneaux sur la butte par où on entre dans l'édifice.

Il regarde encore, puis voit l'eau et le pont-levis dont la chaîne a été tirée vers le haut.

Le château est situé sur un rocher,

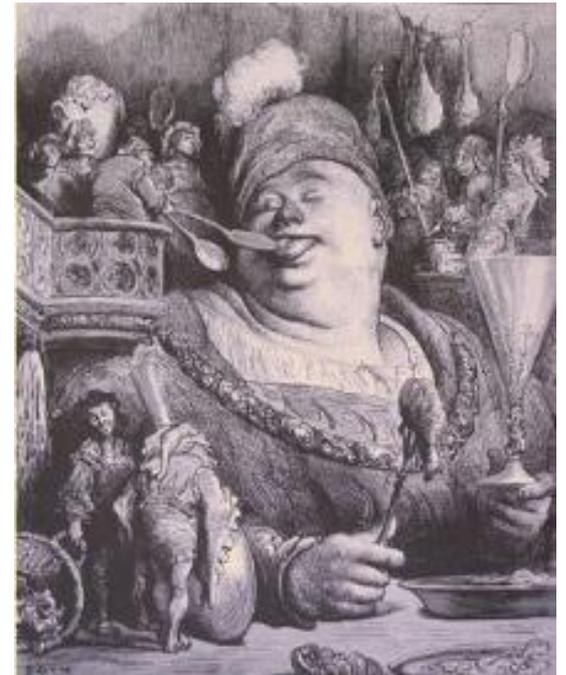


Légendes et histoires locales

- * Gargantua et la butte de Doue

- * Le géant veut détourner le cours du Petit Morin. Il remplit sa hotte de terre et la renverse.

- * Il retire la boue de ses bottes.



Conclusions

- * Tous ces éléments militent pour la création du Parc Naturel Régional de la Brie et des Deux Morin.
 - * Une histoire
 - * Des paysages
 - * Un patrimoine naturel
- Dans le cadre du développement local raisonnable.
- * Tous renseignements / toutes informations sont vivement souhaité(e)s pour compléter cette présentation.

Et ensuite ?

* Les éléments de la charte du P.N.R. doivent être repris dans les Plans Locaux d'Urbanisme des communes membres.

→ Qu'est ce qu'un P.L.U. ? Comment y intégrer la biodiversité, le patrimoine culturel ... ?

Journée d'information

Comment protéger efficacement la biodiversité ?

Ou, comment se faire entendre dans l'aménagement de sa commune ?

Protéger le patrimoine urbain, naturel et historique.

21 février 2016 à Torcy

Salle LCR Baudelaire, 5 rue Charles Baudelaire
9 h 30 – 17 h

Entrée gratuite

Renseignements :

Association R.E.N.A.R.D.

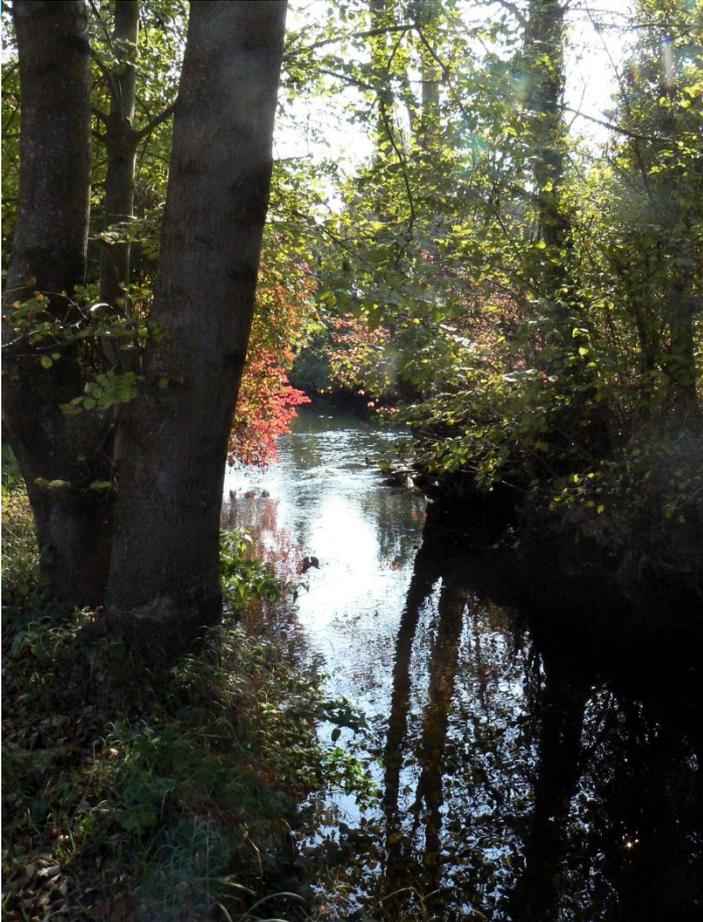
Association-renard@orange.fr

01 60 28 03 04

<http://www.renard-nature-environnement.fr/index.htm>



Merci de votre attention



Merci aux auteurs des photos et aux personnes qui ont partagé leurs connaissances avec nous.

Quelques réactions ?

Pour nous contacter :

Association R.E.N.A.R.D.

01 60 28 03 04 / association-renard@orange.fr